



TME PHARMA ANNONCE AVOIR REÇU DES ACCORDS DE PRINCIPE POUR PROLONGER CERTAINS ACCORDS D'OBLIGATIONS

Berlin, Allemagne, le 17 novembre 2025, 8h00 CET – TME Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALTME), une société de biotechnologie en phase clinique, spécialisée dans le développement de thérapies innovantes contre le cancer et les maladies oculaires, a annoncé aujourd'hui que certains détenteurs d'obligations émises en mai et août 2025 ont donné leur accord de principe pour prolonger l'échéance de ces obligations d'un an. Ces détenteurs, Diede van den Ouden (PDG) et deux membres du Conseil de surveillance, détiennent 29 % des obligations ordinaires émises en mai et août 2025, pour une valeur nominale totale de 718 946 €.

TME Pharma discutera également avec les autres prêteurs ayant participé à l'émission obligataire de mai et août 2025 afin de tenter d'obtenir des prolongations similaires de leur dette. TME Pharma estime que le moment est opportun, car la société a déjà tiré profit de sa nouvelle stratégie et a mené à bien sa transition vers un modèle à faibles coûts.

Une prolongation réussie de l'intégralité des obligations de mai et août permettrait à la Société de bénéficier d'une visibilité financière sur plus de douze mois, jusqu'au second trimestre 2027. Ceci compte tenu de la réduction actuelle des coûts à environ 110 000 € par mois (les coûts continueront d'être réduits dans la mesure du possible) et de la trésorerie d'environ 2,1 millions d'euros au 14 novembre 2025. La visibilité financière actuelle expire le 28 mai 2026, date d'échéance des obligations existantes.

Dans le cadre des prolongations d'obligations actuellement à l'étude, les principales conditions des prêts resteraient inchangées, à l'exception d'une prolongation d'un an, portant la nouvelle échéance au 28 mai 2027, et d'une augmentation du montant total du remboursement. Ce dernier devrait être remboursé à hauteur de 104,7 % de la valeur nominale de l'obligation en numéraire à la nouvelle date d'échéance (contre 93,5 % au 28 mai 2026) ou à hauteur de 112 % en cas de conversion en actions (contre 100 % auparavant).

TME Pharma souligne que son objectif principal demeure la valorisation de ses actifs biotechnologiques. Les activités complémentaires envisagées par la Société contribuent à la réalisation de cet objectif. Une assise opérationnelle solide devrait permettre à TME Pharma de trouver des partenaires et de limiter le risque de dilution pour les actionnaires.

Diede van den Ouden, CEO de TME Pharma, a déclaré: « Depuis mon arrivée chez TME Pharma, j'ai toujours affirmé ma volonté de contribuer à la croissance de l'entreprise. Actionnaire moi-même, j'ai tout mis en œuvre, et continuerai de le faire, pour limiter la dilution des actionnaires. L'allongement de cette dette pourrait permettre de la prévenir sur une période beaucoup plus longue. Nous bâtissons un avenir solide avec TME Pharma et le fait que les personnes étroitement liées à l'entreprise soient à nouveau disposées à manifester leur confiance en son avenir est un signe positif. Je suis convaincu que cela nous aidera également à convaincre les autres obligataires, nous permettant ainsi d'améliorer sensiblement nos performances financières et d'attirer de nouveaux investisseurs intéressés par notre stratégie complémentaire. »

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

TME Pharma NV

Diede van den Ouden, CEO ir@tmepharma.com

À propos de TME Pharma

TME Pharma est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de thérapies innovantes contre le cancer et les maladies oculaires. Ses composés phares ont été conçus pour agir sur le microenvironnement tumoral (TME) et le cycle immunitaire du cancer en brisant les barrières de protection tumorale contre le système immunitaire et en bloquant la réparation tumorale. Les deux principaux actifs de la société sont :

- NOX-A12 (olaptesed pegol, un aptamère L-ARN anti-CXCL12), qui est actuellement étudié (essai clinique GLORIA de phase 1/2) chez des patients atteints d'un cancer du cerveau nouvellement diagnostiqué qui ne bénéficieront pas cliniquement d'une chimiothérapie standard. La FDA américaine et le BfArM allemand ont approuvé la conception d'un essai randomisé de phase 2 dans le glioblastome, et *TME Pharma* a obtenu la désignation Fast Track de la FDA pour NOX-A12 en association avec la radiothérapie et le bevacizumab pour une utilisation dans le traitement du cancer du cerveau agressif de l'adulte, le glioblastome. NOX-A12 en association avec la radiothérapie avait également précédemment reçu la désignation de médicament orphelin (ODD) pour le glioblastome aux États-Unis et le gliome en Europe.
- NOX-E36 (emapticap pegol, aptamère L-ARN inhibant CCL2 et les chimiokines apparentées),
 qui est en cours d'évaluation dans les maladies ophtalmiques avec un besoin élevé de thérapies bien tolérées avec un effet antifibrotique.

Sous la direction de son nouveau PDG, Diede van den Ouden, arrivé en juin 2025, l'entreprise entreprend actuellement une restructuration stratégique visant à dégager les ressources financières nécessaires à la valorisation du NOX-A12 et du NOX-E36. Ces mesures comprennent :

- Lever des fonds auprès de sources alternatives (1,7 million d'euros levés en mai 2025, dont 500 000 euros auprès du nouveau PDG)
- Rechercher des opportunités commerciales stables et génératrices de trésorerie pour obtenir un flux de trésorerie opérationnel positif au niveau de la société holding
- Effet de levier impôt reports de pertes
- Accédez aux cryptomonnaies

Vous trouverez de plus amples informations sur : www.tmepharma.com .

À propos de l'étude GLORIA

GLORIA (NCT04121455) est *TME* Étude *de* phase 1/2 à dose croissante de NOX-A12 en association avec la radiothérapie chez des patients atteints d'un glioblastome (cancer du cerveau) partiellement ou non réséqué et traité en première intention avec un promoteur MGMT non méthylé (résistant à la chimiothérapie standard). GLORIA évalue plus en détail la sécurité et l'efficacité de NOX-A12 dans le bras d'expansion où NOX-A12 est associé à la radiothérapie et au bévacizumab.

À propos de l'étude OPTIMUS

OPTIMUS (NCT04901741) est *TME* Étude de phase 2 ouverte à deux bras prévue *par Pharma sur NOX-A12 associé au pembrolizumab et à l'irinotécan* nanoliposomal /5-FU/leucovorine ou à la gemcitabine/nab-paclitaxel chez des patients atteints d'un cancer du pancréas métastatique stable en microsatellites.

Clause de non-responsabilité

Les traductions de tout communiqué de presse dans des langues autres que l'anglais sont uniquement destinées à faciliter la lecture aux lecteurs non anglophones. La société s'est efforcée de fournir une traduction fidèle du texte original en anglais, mais en raison des nuances de traduction dans d'autres langues, de légères différences peuvent exister. Ce communiqué de presse contient certaines informations contenant des « énoncés prospectifs ». Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes actuelles de TME Pharma et sont sujets à des incertitudes, des risques et des hypothèses inhérents difficiles à prévoir. Les facteurs susceptibles d'entraîner des résultats réels différents comprennent, sans s'y limiter, les risques inhérents au développement de médicaments oncologiques, y compris les essais cliniques et le calendrier de mise en œuvre de TME. Capacité de l'industrie pharmaceutique à obtenir les autorisations réglementaires pour le NOX-A12 ainsi que pour tout autre candidat-médicament. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont valables à la date de la présente annonce, et TME Pharma décline toute responsabilité quant à leur mise à jour, sauf si la loi l'exige.